



## CONVOCAATION DU CONSEIL MUNICIPAL

conforme aux dispositions des articles L 2121-7, L 2121-9, L 2121-10 et L 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT)

Je vous prie d'assister, le **Jeudi 8 décembre 2022 à 18H00**, à la réunion du Conseil Municipal qui se tiendra à la **Halle des Sports Jean Raynaud à Vias**.

La réunion est retransmise en direct sur la page Facebook de la Ville :

Vias Méditerranée - [www.facebook.com/viasmediterranee](https://www.facebook.com/viasmediterranee).

**Approbation du compte-rendu de la séance du 6 octobre 2022 du Conseil Municipal, Décisions de Monsieur le Maire** prises en application de l'article L2122-22 du CGCT.

### ORDRE DU JOUR

#### 1) Administration Générale

- a. Convention de mise à disposition de caméras de chasse entre le SICTOM et la commune

#### 2) Finances

- a. Motion sur les Finances locales
- b. Ouverture des crédits d'investissement pour 2023
- c. Demande de subvention à la CAHM pour la restauration du tableau « La décollation de St Jean Baptiste »
- d. Durée d'amortissement sur le budget principal de la commune
- e. Modification des tarifs du règlement de l'occupation temporaire du domaine public
- f. Subvention à une association
- g. Fixation du mode de gestion des amortissements au 1<sup>er</sup> janvier 2023
- h. Admission en non-valeur / Budget communal

#### 3) Urbanisme

- a. Acquisition de l'immeuble 20 rue de la République à l'EPF d'Occitanie
- b. Avis du Conseil Municipal sur le dossier d'enregistrement de BIOMETHAGRI 34, installation classée à Florensac
- c. Convention de participation financière aux investissements nécessaires à la construction d'un mur de clôture anti-bruit au droit de la résidence de la Plage à Vias plage
- d. Convention d'occupation domaniale pour l'installation de récepteurs et d'antennes nécessaires au télé relevé des compteurs d'eau, installés et maintenus par DOLCE Ô SERVICE sur des immeubles appartenant à la commune
- e. Aligement Chemin des Litanies : convention entre la commune et Monsieur CANTERO David

- f. Reversement de la part communale de la taxe d'Aménagement (TA) perçue sur les Zones d'Activités Communautaires
- g. Elargissement Avenue de la Plage – Acquisition Parcelle AX n°69p appartenant aux époux BOUISSET : protocole d'accord transactionnel
- h. Acquisition de la parcelle cadastrée section CS n°33 Lieu-dit « Saint Privat » à la SAFER Occitanie
- i. Renouvellement de la Zone d'Aménagement Différé (ZAD) Côte Ouest de Vias

**4) Ressources Humaines**

- a. Modification du tableau des effectifs
- b. Adhésion au contrat d'assurance des risques statutaires et à la mission de suivi et d'assistance au contrat du CDG 34
- c. Recrutement d'un vacataire pour un surcroît d'activités
- d. Convention Pôle Médecine Préventive

*NB : Une note de synthèse explicative pour chacun des points ci-dessus est jointe à la présente convocation.*

A Vias, le 1<sup>er</sup> décembre 2022.

**Maître Jordan DARTIER**  
**Maire de Vias**



**Pouvoir**

Je soussigné (e), ..... donne pouvoir à .....

pour me représenter et participer aux votes lors de la séance du Conseil Municipal du .....

A Vias, le.....

Signature